



Compte rendu du CA du 10 décembre 2011 à Pessac

Le bureau est présent au complet.

La majorité des clubs sont représentés,

les excusés Mourenx – Biarritz – Lormont

absents Soulac – Bayonne – Labouheyre

Les clubs d'Azur et Saint Pierre du Mont sont repris par Gaston Humblot pour Azur et Arlette Mahou et Christiane Soudat pour St Pierre du Mont.

Saint Aubin du Médoc est représenté par Francis Fruchon.

Sanguinet par Patrick Stome.

Nicole Péré est également représentée.

Bernadette commence la réunion par les remerciements d'usage à Pierrette Lopic qui nous reçoit.

Elle remercie le club de Saint Aubin pour le remplacement fait en organisant la Phase 1

10 joueurs seront qualifiés par le championnat régional pour la finale promotion à Vichy ainsi que 12 joueurs des séries 5 6 et 7

Au sujet de l'envoi des résultats des compétitions, Thierry Bayle précise qu'il les enverra au bout de 48 h, et demande aux directeurs de centres de tout vérifier soigneusement avant de les lui communiquer.

Le point financier est présenté par Noëlle : les licences sont rentrées, le livret A contient une réserve rassurante, les frais d'arbitrage sont équilibrés, la gestion saine. Un point encore incertain à venir, les frais qui pourraient être occasionnés par le scolaire, le Comité est prêt à faire face. Tout va bien

Brigitte propose son point sur les licences, 439 licenciés sur le Comité, elle présente l'évolution sur 5 saisons en fournissant les documents adéquats. Elle précise que pour tout envoi, elle regarde ses messages les après midi seulement.

Francis Desbazeilles donne pour sa part ses réflexions sur le scolaire, après avoir longuement reprécisé un point sur les modifications du règlement intérieur, à savoir qu'au sujet des élections, il faut préciser « dument mandaté par le bureau » en ce qui concerne un représentant d'un président (e) de club.

Au sujet du scolaire, rien de nouveau, 12 clubs ont répondu positivement à sa demande, 10 en gironde, 1 en Béarn (Pau) 1 dans les Landes (Sanguinet). Il précise que chaque inspecteur d'académie a reçu un dossier avec

- *l'avis du concours à diffuser dans tous les établissements*
- *la liste des référents et leurs coordonnées*
- *l'épreuve dite « concours des écoles »*
- *le calendrier*

du 3 janvier 2012 au 3 février 2012 épreuve de 30 minutes.

Finale locale après les vacances de février dans le club finaliste.

Françoise Duga demande une copie de la lettre envoyée aux inspecteurs d'académie, et se propose d'aider Francis. Elle rappelle sa nouvelle adresse électronique : dugareine@gmail.com

Thierry Bayle donne des nouvelles du scrabble classique en rappelant le championnat d'Aquitaine individuel qui a eu lieu à Pau , et distribue à l'assemblée le tract pour le championnat interclubs de classique qui aura lieu à Pau le 7 janvier. La proposition semble plaire à l'assemblée ! Le club champion sera sélectionné pour la finale nationale à Orléans.

Appel à candidature pour un éventuel stage d'arbitrage, le club de Sanguinet a fait savoir qu'il était prêt à le recevoir.

Le prochain CA se tiendra à Sanguinet le 9 juin 2012